

Run NRV for Impact

RÈGLEMENT

Mademoiselle&Co organise l'opération « Run NRV for Impact ». Cette mobilisation n'est pas une compétition sportive mais un événement solidaire qui a avant tout pour objectif de réunir des fonds au profit de l'ONG : CENTRE LALLA AMINA DE DAKHLA – LMPE.

Cette course entre dans le cadre d'une retraite sportive et solidaire organisée par « Ilam nrv ». L'objectif étant de permettre à un public externe à la retraite sportive et solidaire de participer à l'action solidaire et donc de collecter des fonds au bénéfice des deux associations citées ci-dessus. Pour plus de simplicité, l'organisateur organise cette course sous un format dit « virtuel ». En effet, les participants pourront effectuer la distance de leur choix sur la période de l'opération entre le 19 janvier 2026 à 8h et le 6 février 2026 à 00h.

Ce document expose les modalités et règles à suivre dans le cadre de cette course. En vous inscrivant à la course, vous acceptez le règlement mis en place.

ARTICLE 1 : MODALITÉS

- Période de la course : du 19 janvier 2026 à 8h au 6 février 2026 à 00h
- Distance à parcourir sur la période : libre
- Lieu : territoire national (métropole et outre-mer)
- Objectif : action solidaire à effectuer en courant ou en marchant au bénéfice de l'association visitées lors de la retraite sportive et solidaire de l'ONG : CENTRE LALLA AMINA DE DAKHLA – LMPE.

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'INSCRIPTION

Tous les participants s'engagent via la page internet : www.runnrsvforimpact.fr

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 19 janvier 2026 à 8h au 6 février 2026 à 00h

Le tarif de l'engagement est de 5 € (auquel s'ajoutent automatiquement 0,99 € de frais de gestion de la plateforme digitale).

L'intégralité des engagements (5 € par coureuse + les dons potentiels versés) seront reversés à parts égales entre les deux associations.

⚠ Tout engagement nécessite l'acceptation et le strict respect de la charte de bonne conduite disponible sur le site internet de l'opération.

À l'issue de leur inscription, les participantes ont la possibilité de télécharger leur dossard attestant de leur mobilisation.

ARTICLE 3 : ASSURANCE

Tous les participants déclarent être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels. Ce n'est pas une compétition, mais une opération solidaire : toutes les participantes participent sous leur entière responsabilité. L'activité physique demande un entraînement adapté et toutes les participantes doivent être en capacité physique de réaliser la distance de 5 km.

En s'inscrivant, elles acceptent de participer sous leur entière responsabilité et dégagent « llam.nrv et Mademoiselle&Co », organisatrices de l'événement, de toute responsabilité concernant des blessures personnelles, décès ou dommages matériels survenus lors de l'opération.

ARTICLE 4 : ANNULATION

En cas d'annulation de l'inscription par le participant, aucun remboursement ne sera effectué. L'inscription reste considérée comme un don et les frais d'inscription (5 €) seront reversés à l'ONG : CENTRE LALLA AMINA DE DAKHLA – LMPE.

ARTICLE 5 : DROIT À L'IMAGE & DONNÉES PERSONNELLES

UTILISATION D'IMAGE :

Tous les participants autorisent les organisateurs de l'opération « Run NRV for Impact » ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles elles pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation (réseaux sociaux par exemple), sur tous supports y compris promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée légale en vigueur.

CNIL :

Les données personnelles communiquées par les participantes sont destinées au personnel habilité de l'organisation. Elles sont utilisées pour gérer les inscriptions et informer sur l'événement. Les participantes peuvent recevoir par email des informations concernant l'épreuve ainsi que d'autres manifestations. Les données ne sont en aucun cas revendues.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, suppression) en contactant l'organisation à l'adresse : contact@runnrvforimpact.fr.

ARTICLE 6 : CONDITIONS PARTICULIÈRES

- La participation des mineurs est possible uniquement avec autorisation parentale. Les parents restent responsables de leur enfant.
- Toute fraude ou tentative de fraude (fausse déclaration de kilomètres, identité usurpée) entraînera l'exclusion de l'événement, sans remboursement.
- Mademoiselle&Co se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'événement en cas de force majeure. Dans ce cas, les inscriptions restent acquises au profit des associations.

ARTICLE 8 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription à l'événement atteste que le participant a pris connaissance du présent règlement et de la charte de bonne conduite, et qu'il s'engage à respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

Toute question non prévue au présent règlement sera tranchée souverainement par l'organisateur.